



**COMMUNE
D'ARTIGNOSC SUR VERDON
(Var)**

**OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
COMMUNAL
A DES FINS COMMERCIALES**

Ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017

Etendue du domaine public communal :

- Emplacement N°01 : situé « Place du Bicentenaire »
devant la parcelle section F numéro 510

Surface : 20 m²

- Emplacement N°02 : situé le long de la Rue de l'Egalité
et de la RD 47, au centre du village d'ARTIGNOSC SUR
VERDON

Surface : 68 m²

Les personnes intéressées doivent déposer une demande d'autorisation d'occupation du domaine public en mairie, expliquant le projet d'installation, accompagnée d'un extrait de Kbis, d'une carte professionnelle et d'une attestation d'assurance.

(Document mis à jour le 31 mars 2023)